



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ECLA

CONVOCAATION

L'Assemblée Générale Ordinaire se déroulera le :

Lundi 12 décembre 2016 à 19h

dans les locaux de l'ECLA.

Le Carré - 3 bis rue d'Orléans à Saint Cloud.

ORDRE DU JOUR :

- Rapport moral et d'activité,
- Rapport de gestion,
- Rapport général du Commissaire aux comptes,
- Présentation du projet associatif 2017/2020,
- Fixation du montant de l'adhésion pour la saison 2017/2018,
- Elections au Conseil d'Administration : 4 membres pour 3 ans

Nous comptons sur votre présence, car la vie de l'association dont vous êtes membre nous concerne tous. Tout adhérent d'au moins 16 ans peut voter (1). Cependant, si vous ne pouvez y participer, renvoyez le POUVOIR ci-joint, signé et complété nominativement (2).

Les adhérents de moins de 16 ans peuvent être représentés par un de leurs parents, étant précisé qu'il n'est toutefois accordé qu'un seul droit de vote pour l'ensemble des enfants de moins de 16 ans d'une même famille.

Cette Assemblée Générale se clôturera par un buffet au So Art Café.

Je compte sur votre présence.

Associativement,

La Présidente,
Marie Geneviève Combes

Nota : Début de l'émargement à 18h15

POUVOIR

Je soussigné (e)
dans l'impossibilité d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire du 12/12/16 donne pouvoir à
de m'y représenter et de voter en mon nom.

A le

Signature (3)

(1) si vous êtes à jour de votre cotisation pour la saison 2016/2017

(2) toute personne présente à l'A.G. ne peut détenir plus de 5 pouvoirs

(3) faire précéder la signature de la mention manuscrite "bon pour pouvoir".



APPEL A CANDIDATURE

Aux adhérents de l'ECLA,

Au sein du conseil d'administration, les 16 adhérents élus administrateurs sont renouvelables par tiers tous les 3 ans par l'Assemblée Générale. Cette année 3 membres sont sortants et 4 postes sont à pourvoir.

Vous pouvez être candidat au poste d'administrateur de votre Association et ainsi, participer encore plus activement à la mise en œuvre de la politique générale de l'Association.

Nos statuts prévoient que les jeunes âgés de plus de 16 ans peuvent se porter candidats sous réserve d'une autorisation parentale.

Pour être candidat, vous devez être membre de l'Association depuis plus d'un an et être présent lors de l'Assemblée Générale, sauf cas de force majeure.

Si vous désirez présenter votre candidature à l'Assemblée Générale du **Lundi 12 décembre 2016**, vous devez **postuler par écrit**, à l'attention de :

Madame Marie Geneviève Combes
Présidente de l'ECLA
Le Carré
3 bis rue d'Orléans
92210 Saint Cloud
Ou par email : mjc@ecla.net

Date limite de dépôt des candidatures :
Mardi 06 décembre 2016 minuit
(la date du cachet de la poste faisant foi)